

Département de l'Essonne  
Arrondissement d'Evry

CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 22 AVRIL 2022

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

<b>Total</b>	<b>56</b>	L'an deux mille vingt-deux, le 22 avril à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 15 avril, s'est assemblé au CEC, Centre Educatif et Culturel, 2 rue Marc Sangnier, 91330 YERRES, sous la Présidence de François DUROVRAY
<b>Présents</b>	<b>42</b>	Eric ADAM ; Damien ALLOUCH ; Monique BAILLOT ; Faten BENAHMED ; Gaëlle BOUGEROL; Gilles CARBONNET; Sylvie CARILLON ; Christophe CARRERE; Benjamin CAUCHY ; Thomas CHAZAL ; Céline CIEPLINSKI; Romain COLAS ; Christine COTTE ; Michaël DAMIATI ; Arnaud DEGEN ; Marie DELAROCHE ; Dominique DEVERNOIS ; Sylvie DONCARLI; Nicolas DUPONT-AIGNAN ; François DUROVRAY; Marie-Hélène EUVRARD ; Jocelyne FALCONNIER ; Christian FERRIER; Annie FONTGARNAND; Bruno GALLIER; Christine GARNIER; François GUIGNARD ; Faten HIDRI ; Anne Marie JOURDANNEAU FORT ; Sandrine LAMIRE ; Nicole LAMOTH ; Klerwi LANDRAU; Jérôme MEUNIER ; Françoise NICOLAS ; Christina PEDRI ; Sabine PELLON ; Richard PRIVAT; Georges PUJALS ; Valérie RAGOT; Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM ; Laurent ROUSSET; Karim SELLAMI.
<b>Représentés</b>	<b>9</b>	Gabin ABENA représenté par Thomas CHAZAL ; Thierry BATTESTI représenté par Richard PRIVAT ; Olivier CLODONG représenté par Gaëlle BOUGEROL ; Valérie DOLLFUS représentée par Sylvie CARILLON ; Fabrice GAUDUFFE représenté par Nicole LAMOTH ; Jean Claude LE ROUX représenté par Gilles CARBONNET ; Muriel MOISSON représentée par Christian FERRIER ; Pascal ODOT représenté par Christine GARNIER ; Aly SALL représenté par Françoise NICOLAS.
<b>Absents</b>	<b>5</b>	Monique BAILLOT ; Joël GRUERE ; Colette KOEBERLE ; Constant LEKIBY ; Fouad SARI.
<b>Secrétaire de séance</b>		Bruno GALLIER

## 1. APPEL NOMINAL

La séance a été ouverte sous la présidence de M. François DUROVRAY, qui a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré 51 conseillers (42 présents et 9 représentés) et a constaté que la condition de quorum posée par l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 était remplie.

M. Bruno GALLIER a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil communautaire (art. L.2121-15 du CGCT).

## 2. LECTURE DES DECISIONS

Le Président donne lecture des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Communautaire (L5211-10 du CGCT) :

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE  
DEPUIS LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17/03/2022  
(Article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

N°	DATE	OBJET	MONTANT H.T.
2022-049	07/03/2022	Demande de subvention auprès de l'Etat, dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), pour l'acquisition de véhicules propres.	Subvention sollicitée à son taux maximum
2022-050	22/02/2022	Avenant n°3 au marché n°2019-06L07 (Equipements vestiaires) relatif aux travaux de la réhabilitation de la piscine Communautaire de Brunoy, conclu avec la société NAVIC.	3 434,40 €
2022-051	03/03/2022	Contrat de maintenance des défibrillateurs de la Communauté d'Agglomération, conclu avec la société DPLUS SERVICES.	5 705,00 €
2022-052	02/03/2022	Remboursement à certains usagers des prestations proposées par la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine suite à la crise sanitaire (Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Montgeron).	116,66 €
2022-053	04/03/2022	Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle intitulé « Nuit d'Encre » conclu avec l'association Le Thétralala (bibliothèque d'Epinay-sous-Sénart). <i>Abroge la décision n° 2021/254</i>	786,00 € (TVA non applicable)
2022-054	04/03/2022	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Zille Zaille Zouille en pyjama » conclu avec la société KARAKOIL PRODUCTION (Médiathèque de Draveil)	568,72 €
2022-055	09/03/2022	Convention de prêt à titre gratuit d'une exposition intitulée « Loup, qui estu ? » avec le Département de la Haute-Saône (Médiathèque de Montgeron)	Sans incidence financière
2022-056	31/03/2022	Convention déterminant les conditions générales de mise à disposition de la piscine " les vagues de la concorde" au profit du collège Henri Wallon de Vigneux	16,80 € par heure occupée
2022-057	31/03/2022	Contrat de services d'utilisation du progiciel MARCOWEB en mode hébergé (SaaS), conclu avec l'entreprise AGYSOFT.	9 528,00 €
2022-058	16/03/2022	Convention d'accès au droit, conclue avec l'association « Nos Mains Pour s'Entendre ».	500,00 €
2022-059	16/03/2022	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Petit papiers dansés » conclu avec l'association Enfance et Musique (Bibliothèque de Vigneux-sur-Seine)	847,60 € (TVA non applicable)
2022-060	14/03/2022	Demande de subvention auprès de FRANCE RELANCE - Fonds de transformation du numérique des collectivités territoriales	25 000,00 €
2022-061	15/03/2022	Signature du marché subséquent n°202207 intitulé « Achat de petits matériels informatiques » de l'Accord-Cadre n°202009 relatif à l'acquisition de matériels et logiciels informatiques pour la CA Val d'Yerres Val de Seine, conclu avec la société MEDIACOM SYSTEME.	7 000,00 €
2022-062	16/03/2022	Convention de location d'une exposition intitulée « Halte aux préjugés sur les migrations » avec la Ligue de l'Enseignement de l'Essonne (Médiathèque de Vigneux sur-Seine)	180,00 € (TVA non applicable)
2022-063	14/03/2022	Avenant N°2 au marché n°2019-21L07 (Menuiseries extérieures – Métalliques/serrurerie) relatif aux travaux de réhabilitation avec extension du conservatoire à MONTGERON de la CAVYVS, conclu avec l'opérateur économique BBG FRANCE.	11 104,64 €
2022-064	17/03/2022	Demande de subvention. AMO géothermie	Subvention sollicitée au taux maximum
2022-065	08/04/2022	Modification du règlement des études musique et danse du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Val d'Yerres	Sans incidence financière
2022-066	28/03/2022	Contrat de prestation de service pour l'organisation d'une conférence " Droit des successions" conclu avec l'association AGE 91	280,00 €

N°	DATE	OBJET	MONTANT H.T.
2022-067	28/03/2022	Contrat de prestation de service pour l'organisation d'une conférence "Prévention des chutes" conclu avec l'association AGE 91	280,00 €
2022-068	28/03/2022	Contrat de prestation de service pour l'organisation d'une conférence "Hygiène de vie après 60 ans "	280,00 €
2022-069	28/03/2022	Contrat de prestation de service pour l'organisation d'une conférence "Sommeil et vieillissement	280,00 €
2022-070	28/03/2022	Convention de partenariat relative à la formation jump2fab et des ateliers grand public du projet val solidaire	10 000,00 €
2022-071	28/03/2022	Signature du marché n°202204 intitulé « Entretien des toitures, terrasses, gouttières et chéneaux des bâtiments communautaires », conclu avec la société ART TOIT.	39 118 € (montant annuel)
2022-072	13/04/2022	Contrat de cession du droit de représentation d'un spectacle intitulé « Dans les jardins de Pépin » conclu avec l'association AIR Y SON (Bibliothèque de Crosne).	495,00 € (TVA non applicable)
2022-073	13/04/2022	Convention déterminant les conditions d'interventions de maîtres-nageurs au sein des piscines communautaires, conclue avec l'association SOS MNS pour l'année 2022	16 € nets/h (surveillance) 19 € nets/h (enseignement ou surveillance natation scolaire) 23 nets/h (aquagym ou surveillance dimanche et jours fériés)
2022-074A	25/03/2022	Convention relative à la participation de la croix rouge française aux dispositifs prévisionnels de secours, dans le cadre de l'opération de nettoyage des abords de la RN 6	Sans incidence financière
2022-075	05/04/2022	Convention d'occupation précaire à titre gracieux d'une salle des Maisons de l'Emploi de Draveil et de Vigneux-sur-Seine, conclue avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne.	Sans incidence financière
2022-076	13/04/2022	Convention d'occupation précaire à titre gracieux de la ludothèque du Centre social intercommunal de l'Oly, conclue avec l'école Hélène Boucher à Montgeron	Sans incidence financière
2022-077	08/04/2022	Convention tripartite entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Ile-de-France (CMA), la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne (CCI) et la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine.	Subvention de 7 700 € pour la CCI et 14 600 € pour la CMA
2022-078	13/04/2022	Demande de subvention auprès du ministre de la Culture et de la Communication - Dispositif de soutien aux projets des conservatoires classés - Année 2022	Subvention sollicitée au taux maximum

### 3. DELIBERATIONS

#### **DCC2022-025 ADOPTION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE FERME DE L'EAU DU SUD FRANCILIEN POUR LA PRODUCTION ET LE TRANSPORT D'EAU POTABLE**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE** les statuts du Syndicat Mixte Fermé du Sud Francilien pour la production et le transport de l'eau potable, tels que présentés en annexe.

**Article 2 : AUTORISE** le Président ou son représentant à mener toutes démarches nécessaires.

#### **DCC2022-026 AVIS RELATIF A LA RESTITUTION PAR LE SIVOM DE LA COMPETENCE PROPRETE URBAINE (BALAYAGE) A LA CAVYVS**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article unique : APPROUVE** la décision du SIVOM de restituer la compétence propreté urbaine (balayage) à la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine à effet au 31 décembre 2022.

#### **DCC2022-027 RESTITUTION DE LA COMPETENCE PROPRETE URBAINE (BALAYAGE) AUX COMMUNES**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE** la restitution de la compétence propreté urbaine (balayage) aux 9 communes qui la composent, à compter du 31 décembre 2022.

**Article 2 : DIT** que les communes disposent d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur cette décision à compter de la notification au Maire de la commune de la délibération du VYVS. La décision du Conseil municipal est réputée **défavorable** si elle n'intervient pas dans le délai précité.

**DCC2022-028 REDUCTION DES COMPETENCES – MODIFICATION STATUTAIRE**

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Article 1<sup>er</sup> : DECIDE** de modifier les statuts de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine de la façon suivante :

**4.02 Compétences supplémentaires :**

- ✓ **Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire**
- ✓ **Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie :** lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

La CAVYVS apporte son soutien financier aux associations locales de défense de l'environnement et du cadre de vie.

La CAVYVS développe les études nécessaires au déploiement des énergies renouvelables sur son territoire (géothermie, solaire, hydrogène, etc.) et à la préfiguration des outils, modes et structures de gestion.

- ✓ **Action sociale d'intérêt communautaire**
- ✓ **Compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)**
  - création, aménagement et gestion des points d'eau nécessaires à l'alimentation en eau des moyens des services incendie et de secours. La CAVYVS est également chargée d'intervenir en amont de ces points d'eau pour garantir leur approvisionnement
  - contrôles techniques des points d'eau incendie ainsi que les opérations de maintenance et de renouvellement de l'ensemble des ouvrages contribuant à la constitution du service relevant de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie
- ✓ **Haut-débit**
- ✓ **Actions d'animation et de promotion d'activités sportives et culturelles liées aux équipements sportifs et culturels reconnus d'intérêt communautaire, dont l'attribution de subvention aux associations et clubs**

**Article 2 : DIT** que les communes ont 3 mois pour se prononcer à compter de la notification de la présente délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h14

Affiché le

**- 3 MAI 2022**



**François DUROVRAY**  
Président de la Communauté d'agglomération  
Val d'Yerres Val de Seine  
Président du Département de l'Essonne